



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 août 2015

Les Amis de Sainte-Ernelle

Membres présents du Conseil d'Administration :

Stéphane COLLET, Rachel DENIS, Anne-Marie FOURY, Yvette HUMBLET, Jean-Louis HUMBLET, Christian LANEQUE, François-Xavier LEONARD, Anne-Caroline MAYLIN, Laurence RADEL, Marie-Thérèse RADEL et Martine THIERCY, Mme CASAVECCHIA

Membres absents excusés : M. et Mme ROUSSEL

Membre de droit : Luc FORGET

Membres absents : M. REGNAULT

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral du conseil d'administration
- Présentation du bilan financier
- Renouvellement du bureau
- Encaissement des cotisations
- Projets pour 2015-2016 (animations et travaux)

« Une Messe mortellement mortelle » : article paru le mois dernier dans l'Est Républicain et qui suscite beaucoup d'interrogations. En effet, cet article ne concerne en rien le Site de Sainte-Ernelle. Une rencontre avec la journaliste à l'origine de cet article s'impose.

Une personne viendra après la mi-septembre pour retrouver la source de Sainte-Ernelle. D'ici là, il ne sert à rien de faire refaire de nouvelles analyses.

I- BILAN MORAL

➤ Les manifestations

- Une Messe a été comme chaque année célébrée sur le site de Sainte-Ernelle.
- Un premier mariage y a également été célébré (M. Chalon a fait un don de 212 € à l'association).
- La traditionnelle Marche Gourmande retraçait l'historique de la voie ferrée.
- Spectacles :
 - 1 spectacle de cirque le 3 octobre 2014 qui n'a pas rencontré beaucoup de succès.
 - Le spectacle « La Fleur au Fusil » les 13 et 14 décembre 2014, entièrement financé par Inter'Reg a rencontré beaucoup plus de succès.
 - Le spectacle « Album de Famille » le 18 avril 2015 a fait salle comble à la Salle des Fêtes de Montmédy avec 150 personnes.
- Jean-Louis propose que nous fassions quelque chose sur le site de Sainte-Ernelle car cela fait quelques années qu'on n'y fait plus rien.
- Il y a eu une marche le 26 août Bazeilles → Sainte-Ernelle en passant par le bois. Il s'agissait de Verdunois dont certains étaient originaires de Villécloye (nous devrions en revoir certains lors de la Marche Gourmande).

➤ Travaux et restauration du site

- Le dessouchage doit avoir lieu avant la saison des pluies.
- Achats effectués :
 - Participation à l'achat d'une auto-laveuse : 500 € par association (La Commune, le Comité des Fêtes et Les Amis d'Ernelle).
 - Participation à l'achat d'un podium : 3 325 € par association (le Comité des Fêtes et Les Amis d'Ernelle). Il s'agit d'une grande tribune modulable qui offre plus de confort aux spectateurs.
- Nous avons rencontré un problème de batterie (ne tient plus la charge) sur le groupe électrogène car nous ne l'utilisons pas suffisamment, il faudrait donc le faire fonctionner tous les mois.

II- BILAN FINANCIER

COMPTE CHEQUE : 7 525,36 € - LIVRET A : 7 358,78 €, ce qui représente un solde global de **14 884,14 €**.

Nous devons encore recevoir les subventions de la Codecom (4 500 €) et du Conseil Général (3 500 €)

Description	Recettes	Dépenses
Assurance		151,50 €
Calendriers	530,30 €	
Cotisations	457,00 €	
Don (mariage à SE de M. Chalon) + Messe du 2 août 2015 (tronc)	212,92 € +14,20 €	
Frais administratifs (timbres + frais de virement)		41,40 €
Intérêts 2014	81,31 €	
Manifestations : Marche Gourmande 2014	208,78 €	
Manifestation (Saced René Sarvil)		368,36 €
Subvention du Conseil Général (restauration patrimoine + marche)	—	
Analyses d'eau		283,80 €
Achats divers (auto-laveuse et podium)		500,00 € + 3 325,00 €
TOTAUX	1 504,51 €	4 670,06 €

Il faut que nous soyons attentifs aux dépenses futures, il faut que nous soyons certains de toucher les subventions.

Suite au congé maladie de la personne qui s'occupait des subventions, les 6 000 € ont été attribués au « Collectif » par erreur, alors que celui-ci n'a pas de compte courant. La situation sera bientôt régularisée.

Il y a encore deux spectacles à venir courant octobre-novembre (les 3 000 € du CG et les 1 086 € de rentrée permettront de payer le 1^{er} spectacle. Nous espérons que les 4 500 € de la Codecom seront tombés pour les spectacles suivants.

III- ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

1) Election du Conseil d'Administration

A ce jour, le conseil d'administration compte **14 membres**.

Membres sortants réélus ce jour : M. et Mme **ROUSSEL**, Rachel **DENIS**, Anne-Marie **FOURY**, Yvette **HUMBLET**, Laurence **RADEL** et Marie-Thérèse **RADEL**.

Membres réélus en 2014 : Christian LANEQUE, Anne-Caroline MAYLIN, Daniel REGNAULT et Martine THIERCY.

Membres réélus en 2013 : Jocelyne CASAVECCHIA, Stéphane COLLET et François-Xavier LEONARD.

Nouveau membre réélu : néant.

Membres de droit : Luc FORGET et l'Abbé VANNESSON

2) Election du nouveau bureau

Président : Jean-Louis HUMBLET

Vice-Présidente : Laurence RADEL

Secrétaire : Rachel DENIS

Vice-secrétaire : Anne-Caroline MAYLIN

Trésorier : Christian LANEQUE

Vice-Trésorière : Anne-Marie FOURY

Nouveaux membres : 0.

IV- PROJETS 2015-2016

1) Manifestations

- Nous avons envisagé de faire revenir dans une « chambre forte » tous les objets ayant appartenu au site de Sainte-Ernelle, cependant nous ne pourrions pas avoir les mêmes conditions de conservation que dans un musée. D'autre part, suite au décès de Mme Maudouigt, des objets sacrés de l'Eglise sont entreposés dans un endroit qui ne correspond pas forcément à leur conservation. Sécuriser pour préserver le patrimoine des Eglises peut devenir l'affaire de toute Commune. Faut-il désacraliser les Eglises pour obtenir des aides, comme cela a été fait à Montmédy Haut ? Les Eglises sont notre patrimoine, il faut éventuellement leur trouver une autre. **Il faudrait que cela devienne un lieu autre sans passer forcément par la désacralisation.**
- Sur le site de Sainte-Ernelle, on pourrait créer une ambiance lumineuse et faire venir un groupe musical le samedi qui précède la Messe, elle-même suivie d'un pique-nique. Reste à déterminer la date : le week-end du 31 juillet ou celui du 6 août.
- Deux spectacles pourront avoir lieu si on obtient suffisamment de subventions :
 - « Les Soliloques de Mariette » (spectacle très rural).
 - « Tant qu'il y aura les mains des hommes » (sur le problème de l'identité).
- La Marche Gourmande 2016 aura lieu sur Bazeilles-sur-Othain (La Romanette – pelouse calcaire ...).

2) Travaux

- Travaux de dessouchage.
- Les inscriptions sur les plaques du Rosaire disparaissent de nouveau (à voir).

3) Divers

Pour information, l'assurance Les 2 Amis prélève à partir de 2016 : 15 € en plus et une franchise de 264,80 €.